



**Verband der Schweizer Studierendenschaften**  
**Union des Etudiant-e-s de Suisse**  
**Unione Svizzera degli studenti di scuole universitarie**  
**Uniun svizra da studentas e students**

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch  
CH – 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Aux médias

Berne, le 11 mai 2009

L'UNES soutien hes-ch dans sa revendication de plus de moyens pour l'enseignement:

### **Une bonne formation nécessite des enseignant-e-s motivé-e-s!**

**Lors de sa conférence de presse de ce lundi 11 mai, l'Association des professeurs des Hautes écoles spécialisées suisses, hes-ch, revendique plus de moyens pour l'enseignement, davantage de droits de participation en ce qui relève de l'enseignement et de la recherche, et des instruments plus transparents pour l'évaluation des hautes écoles spécialisées. L'UNES soutien les enseignant-e-s dans ces demandes.**

Le réaménagement des hautes écoles spécialisées (HES) qui a débouché sur leur forme actuelle, a introduit des niveaux de décision supplémentaires. La hiérarchisation accrue dans les HES a créé une distance entre les enseignant-e-s et les personnes en charge de la direction et la gestion, ces dernières étant de plus en plus éloignées de la réalité quotidienne des hautes écoles dont elles sont responsables. Cela est renforcé par le fait que le personnel dirigeant n'est pas nommé pour une durée annuelle, mais à long terme. Ainsi apparaît le danger que les responsables oublient graduellement ce que signifie réellement enseigner, et quelles sont les limites pour des éventuelles mesures d'épargne.

Celles et ceux directement impliqué-e-s dans l'enseignement et la recherche n'ont presque pas de moyens d'influencer les décisions dans ces domaines. **Les hautes écoles nécessitent des enseignant-e-s motivé-e-s et doté-e-s des ressources nécessaires à transmettre leur savoir. Les droits de participation dans le monde académique n'ont pas suffisamment été pris en compte dans les réformes récentes.** Le manque de possibilités de participation concerne aussi le corps étudiant: même si selon les dispositions réglementaires suisses, les étudiant-e-s auraient le droit de participer aux décisions concernant les structures et la gestion de la formation, il y a fréquemment des problèmes à faire respecter ce droit. Et à présent il y a encore des hautes écoles où les associations d'étudiant-e-s ont des difficultés à se constituer.

Une revendication ultérieure de hes-ch, que l'Union des étudiant-e-s partage et considère comme priorité indispensable, concerne l'amélioration de l'encadrement. **Il est simplement inacceptable que l'on puisse mettre en danger la qualité de l'enseignement pour des raisons financières, laissant baisser les taux d'encadrement à des niveaux infimes!** Il faut combattre cette évolution et fixer des priorités claires pour face aux tendances sous-jacentes.

Par ailleurs, avec la mise en oeuvre de la réforme de Bologne, se développent des pratiques visant à limiter à 30 le nombre de crédits ECTS pouvant être obtenus dans un semestre, et à

---

L'Union des étudiant-e-s de Suisse (UNES) a été fondée à Zürich le 19 juin 1920. L'UNES représente au niveau national les organisations d'étudiant-e-s- des hautes écoles spécialisées, pédagogiques, polytechniques fédérales et universitaires. L'UNES est membre de l'ESU, the European Students' Union.

**réduire aussi l'offre de cours à choix.** Les directions des hautes écoles essaient souvent d'argumenter cela avec la nécessité d'épargner, en raison du principe de financement des HES, introduit en 2008, basé sur le nombre de crédits ECTS.

Ceci n'est cependant pas un argument, car l'Office fédéral pour la formation professionnelle et la technologie (OFFT) finance aux HES 200 ECTS par étudiant-e. Étant donné que un bachelor correspond à 180 ECTS, théoriquement il devrait y avoir à disposition 20 ECTS supplémentaires pour chaque étudiant-e pour des répétitions ou, notamment, pour suivre des cours à choix. De plus en plus souvent, les étudiant-e-s n'ont pas le droit de suivre plus de cours que ceux qui correspondent à 30 ECTS. Le mystère règne sur le devenir de l'argent pour les crédits supplémentaires.

**Ces tendances, durement critiquées par l'UNES, ont des répercussions très négatives sur les conditions d'étude.**

Les étudiant-e-s les plus motivé-e-s et plein-e-s de bonne volonté sont le plus pénalisé-e-s, car on leur limite les possibilités de se former. L'accès au savoir au delà des "frontières" de sa propre branche est entravé au lieu d'être favorisé. Des disciplines supplémentaires ne peuvent être étudiées que dans les limites (serrées) des cours à option, lesquels impliquent souvent la même charge de travail que les cours "réguliers", mais ne sont pas (ou que partiellement) reconnus en ECTS. Par conséquent, si par la suite les étudiant-e-s choisissent de changer le type de haute école, les cours supplémentaires suivis ne pourront pas être pris en compte. Pour ces raisons, les cours à choix sont de moins en moins fréquentés, l'offre se réduit, et les possibilités d'acquérir des savoirs complémentaires disparaissent graduellement.

Des considérations purement financières se révèlent donc à plusieurs égards non seulement comme insensées, mais même comme très dangereuses pour la qualité de l'enseignement et des hautes écoles. En ce qui concerne l'évaluation, l'UNES soutient la revendication de **présentations plus transparentes: les instruments introduits doivent augmenter la comparabilité tout en montrant clairement où les comparaisons ne font pas de sens!** Une formation de qualité nécessite des enseignant-e-s et des étudiant-e-s motivé-e-s, qui contribuent au développement de leur haute école et veulent l'améliorer.

Pour des renseignements complémentaires:

Tobias Bischoff, comité exécutif de l'UNES, domaine des HES (en allemand) : 079 721 54 10  
pour des renseignements en français: Elena Nuzzo, comité exécutif de l'UNES (français): 079 235 84 86